



Fiche de présentation de

Nom de la structure : CPCA Les Remparts ASMH – Antenne de Dole

Adresse : 75 rue de Crissey – 39100 DOLE

Téléphone : 03.84.79.55.34

Email : secretariat.chrs@asmh39.fr

Personnes à contacter dans le cadre des violences conjugales :

Directeur : Emmanuel ANDRE

eandre@asmh39.fr

Chef de service : Laurence MONNOT

lmonnot@asmh39.fr

Informations sur l'équipe : Nombre / Compétence :

Psychologue : Manon LARGY

cPCA@asmh39.fr

06.17.23.32.10

Intervenante sociale : Jade DESCLERC

cPCA@asmh39.fr

06.17.23.32.10

Mission générale de la structure :

Missions généralistes

Le CPCA a pour objectif de **prévenir la récurrence des personnes auteurs de violences conjugales**. Pour cela, nous proposons un **accompagnement social, psychologique** afin de permettre aux personnes de gérer autrement émotions et/ou mal-être et de ce fait se détourner de cette violence. Il travaille en partenariat avec le Parquet, le SPIP, le CHS...

Missions liées aux violences conjugales

Publics rencontrés :

Le CPCA s'adresse **aux auteurs de violences orientés par la justice**. L'accueil en appartement se fait sous deux conditions :

- **Le placement sous contrôle judiciaire (en pré-sentenciel)** : la personne est éloignée du domicile jusqu'à sa comparution en audience correctionnelle.
- **Le placement extérieur (en post-sentenciel)** : la personne est condamnée et écrouée et bénéficie d'un aménagement de peine sur le dispositif jusqu'à sa libération.

Zone d'intervention :

Jura - Le CPCA est situé sur la ville de Dole.

Principaux partenariats développés par la structure :

La particularité du CPCA de l'ASMH tient au fait du partenariat avec le CHS du Jura afin d'évaluer et organiser un parcours de soin des personnes accueillies.

Actions de prévention et de prise en charge des auteurs de violences conjugales :

UN ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE

Le CPCA propose des entretiens psychologiques individuels systématiques pour permettre aux personnes de bénéficier d'une écoute bienveillante, d'évaluer les facteurs de risques de passage à l'acte violent et de développer des stratégies pour lutter contre la récidive.

UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL PERSONNALISÉ

Avec l'accompagnement des travailleurs sociaux, la personne accueillie au CPCA est soutenue dans ses démarches sociales professionnelles et administratives en fonction de ses besoins (soin, emploi, dette, logement, parentalité, vie sociale).

DES ATELIERS COLLECTIFS

Les ateliers collectifs se déroulent sur une demi-journée et proposent un focus sur une des dimensions du phénomène des violences conjugales.

DES STAGES DE RESPONSABILISATION

Ces stages sont ordonnés par la justice et ne se restreignent pas aux personnes hébergées au CPCA – Antenne de Dole. Ils se déroulent sur 2 jours et sont une initiation à la compréhension des mécanismes favorisant les violences conjugales. Ils sont une première porte d'entrée à la remise en question collective.

DES GROUPES DE PAROLE

Animés par un binôme psychologue/infirmier(e) du CMP de Dole, ces groupes permettent de prendre conscience du fonctionnement violent et de développer des stratégies alternatives pour favoriser la communication.